

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA  
DORDOGNE

MAIRIE de  
LIMEUIL



**COMPTE RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA  
COMMUNE DE LIMEUIL**

**SEANCE DU 24 juillet 2014**

<b>Nombre de conseillers :</b>	
<b>En exercice :</b> 11	L'an deux mil quatorze, le 24 juillet à 18H30,
<b>Présents :</b> 10	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude HERVE, le Maire.
<b>Votants :</b> 11	Date d'envoi de la convocation : 18 juillet 2014
<b>Conseillers présents :</b>	Mrs. HERVE.MARIN. DURAND. VAN STRIEN. FOUILLET. RICHARD Mmes NINNIN. HULOT. MARTIN DA COSTA. MERINO
<b>Conseillers absents :</b>	Benoît BOUSSIQUET a donné procuration à Laetitia MARTINS DA COSTA
<b>Ont donné procuration :</b>	
<b>Secrétaire :</b>	Laetitia MARTINS DA COSTA

## Points divers de l'ordre du jour

Il est proposé au conseil municipal de traiter les points suivant dans les divers :

- Don
- Remboursement frais à Benoît BOUSSIQUET

## Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 26 juin 2014

Il est proposé aux membres du Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2014

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2014 est approuvé à l'unanimité des membres votants.

### 1 - Intervention du Directeur de la Poste du Bugue pour l'Agence Postale Communale

Monsieur Eric CHATEIGNE, Directeur de la Poste du secteur du Bugue présente aux membres du conseil municipal le bilan des opérations effectuées à l'Agence Postale de Limeuil.

Il est décidé de faire paraître sur le prochain bulletin communal les opérations qui peuvent être réalisées à l'Agence Postale Communale de Limeuil.

### 2 - Intervention de Mr DUBOS, Président du SIAEP Sainte-Alvère Lalinde Nord

Monsieur Jean-Paul DUBOS, Président du SIAEP (Syndicat intercommunal d'Adduction en eau potable) Sainte-Alvère Lalinde Nord présente aux membres du conseil municipal un projet de raccordement au réseau d'adduction d'eau potable de la commune de Limeuil pour des habitations situées sur la commune de Paunat et n'ayant pas à ce jour d'eau potable.

Monsieur Dubos indique que actuellement le réseau de la commune de Limeuil dessert une dizaine de foyers sur la commune de Paunat.

Le SIAEP propose que le projet, d'un montant de 280 000,00€ HT peut être réalisé soit par la commune de Limeuil qui récupérerait de nouveaux abonnés (une dizaine), soit par le SIAEP, mais dans ce cas le syndicat demande à récupérer la totalité des abonnés situés sur la commune de Paunat.

Au regard de l'exposé de Monsieur DUBOS, et des questions encore à éclaircir et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres votants de réfléchir et de prendre une décision lors d'un prochain conseil municipal.

### 3 - Modification du temps de travail

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la compétence scolaire transférée à la communauté de communes, il est nécessaire de modifier le poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe de 35h00 par semaine au service de la commune de Limeuil de la manière suivante :

- 22h à la communauté de communes pour la cantine
- 13h à la commune de Limeuil pour le service technique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte cette modification.

#### **4 - Création d'un contrat unique d'insertion**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un contrat unique d'insertion à compter du 1<sup>er</sup> août 2014 de 20h00 par semaine pour une durée de 1 an pour l'entretien et le ménage des bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte cette proposition.

#### **5 - Adhésion au Pays des Bastides**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le renouvellement de la convention pour l'adhésion à l'Agence du Développement Touristique du Pays des Bastides.

Il est important de pouvoir développer le tourisme comme moyen de développement économique en communauté de projet sur un territoire suffisamment vaste et solidaire pour s'affirmer et se développer en destination touristique pertinente.

Même si l'activité touristique est, normalement, un axe de développement économique du territoire intercommunal (pays Vernois), la commune de Limeuil est plus en cohérence avec les réflexions conduites au sein du Pays du Grand Bergeracois et souhaite travailler au sein du territoire du Pays des bastides et cités médiévales.

Les signataires de la convention s'engagent à travailler ensemble pour affirmer le Pays des Bastides et cités médiévales comme destination touristique et à conjuguer leurs efforts d'accueil, d'information et de promotion à l'échelle de ce territoire (outils communs : guide hébergement, carte touristique, guide touristique et guide restaurants)

Le montant de cette adhésion pour 2014 est de 1500,00€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte de renouveler cette convention pour un montant de 1 500,00 € pour l'année 2014 et mandate Monsieur le Maire pour la signer.

#### **6 - Travaux sur le réseau AEP.**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal deux devis de l'entreprise MONTASTIER.

L'un d'un montant de 1 827,42€ TTC pour la création d'un branchement d'adduction en eau potable pour Monsieur ALBUCHER Yannick, et l'autre d'un montant de 56 883,60€ TTC pour la rénovation du réseau d'eau au lieu-dit « Perdijat ». Il présente également un devis de l'entreprise ERCTP pour un montant de 60 045,00€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte Les deux devis de l'entreprise MONTASTIER.

## 7 – Budget annexe de l'assainissement : Augmentation de crédits

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des augmentations de crédits sur le budget assainissement pour régulariser les amortissements de la façon suivante :

### Investissement dépenses

Article 139111 (chapitre 040)	+ 5 589,00€
Article 13913 (chapitre 040)	+ 2 122,00€

### Investissement recettes

Article 021	+ 7 711,00€
-------------	-------------

### Fonctionnement recettes

Article 777	+ 7 711,00€
-------------	-------------

### Fonctionnement dépenses

Article 023	+ 7 711,00€
-------------	-------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte ces augmentations de crédits.

## 8 - Budget annexe de l'eau potable: virements de crédits

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des virements de crédits sur le budget de l'eau potable de la façon suivante :

### Fonctionnement dépenses

Article 6811 (chapitre 042)	+ 1 368,00€
Article 023	- 1 368,00€

### Investissement recettes

Article 28158 (chapitre 040)	+ 1 368,00€
Article 021	- 1 368,00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte ces virements de crédits.

## 9 – Convention MAZURE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention à intervenir avec Mme Elizabeth MAZURE pour son exposition dans la salle des mariages.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte les termes de cette convention.

## 10 – Convention BEDETTI

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention à intervenir avec Mme Elsa BEDETTI pour son exposition dans la salle du château.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte les termes de cette convention.

## **11 – Convention HAQUETTE**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention à intervenir avec Arnaud HAQUETTE pour son exposition de photos dans la salle du château.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte les termes de cette convention.

## **12– Délégation de signature**

Afin de faciliter la bonne administration de la commune et de raccourcir le délai de traitement de certains dossiers, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que celui-ci lui délègue certaines de ses attributions.

Monsieur le Maire donne lecture de toutes les délégations exercées par le Maire au précédent mandat et précise qu'elles étaient trop nombreuses et qu'il ne souhaite avoir qu'une seule délégation concernant la signature de contrats de location de terrains et locaux communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants donne délégation à Monsieur le Maire et jusqu'à la fin de son mandat d'effectuer les opérations décrites ci-après : négocier et signer des contrats de locations des terrains et locaux communaux.

Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à chacune des réunions du conseil municipal des décisions prises en application de la présente délégation

## **13 – Remboursement adhésion du Camping les Poutiroux à l'Office du Tourisme**

En début d'année 2014, le camping des Poutiroux a adressé un chèque de 200 euros pour sa cotisation à l'office de tourisme relative à l'insertion dans la guide hébergement au lieu de 100 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants, décide de rembourser 100,00€ perçus à tort au camping des Poutiroux.

## **14 – Remboursement de frais à Monsieur Benoît BOUSSIQUET**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la note de frais de Monsieur Benoît BOUSSIQUET d'un montant de 205,80€ relative aux dépenses d'autoroute, de gasoil et d'hébergement lors de son séjour à OINGT pour représenter la commune de Limeuil à l'assemblée Générale « notre village terre d'avenir ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide que la commune de Limeuil rembourse le montant de ces frais à Monsieur Benoît BOUSSIQUET

L'ordre du jour et les questions diverses n'appelant pas de remarques supplémentaires, Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux et lève la séance à vingt heures quarante cinq minutes.

La secrétaire de Séance,  
Laëtitia Martins Da Costa

Le Maire,  
Jean-Claude HERVE